Réunion du 9 juillet 2020 au 10 juillet 2020

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 5 : agir au plus près des habitants	A 5
Règlement de jeux concours	

Le Conseil Régional,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional

relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales,

coopération interrégionale, affaires européennes et coopération

internationale

ENTENDU les interventions de Christelle MORANCAIS, Laurent DEJOIE, Christophe

CLERGEAU, Aykel GARBAA, Lucie ETONNO, Jean GOYCHMAN, Franck NICOLON, Laurent GERAULT, Frédéric BEATSE, Laurence GARNIER, Denis LA MACHE, Samia SOULTANI VIGNERON, Pascal GANNAT, Carine MENAGE, Pascal NICOT, Roch BRANCOUR, Philippe HENRY, Franck LOUVRIER, Antoine

CHEREAU

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

le règlement du jeu concours, intitulé « Jeu concours 24 heures du Mans », qui se déroulera sur la page Facebook de la Région du 4 au 8 septembre 2020 (annexe 1) ;

AUTORISE

l'octroi de prix pour les 5 gagnants, tirés au sort le 9 septembre 2020, dans les conditions définies dans le règlement du jeu concours "Jeu concours 24 heures du Mans".

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Pascale DEBORD

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs